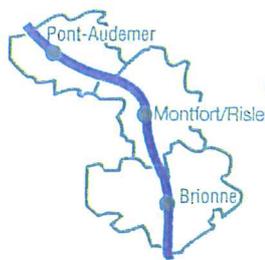


Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de la Risle



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Date de la convocation
14 juin 2016
Date d'affichage
29 juin 2016
Nombre de Membres
En exercice : 30
Présents : 16
Votants : 20

PRÉFECTURE DE L'EURE

- 5 JUIL. 2016

ARRIVÉE

OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE DU SIBVR AU PLAN PLURIANNUEL DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DE LA RISLE ET AFFLUENTS

L'An Deux mille quinze, le 29 juin à 17 heures 30, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du département de la médiathèque de SAINT PHILBERT SUR RISLE, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Francis COUREL.

Etaient présents : MM. les Délégués communaux :

MM. TROCQUE, POTTIER, MAHIETTE, BEURIOT, BELLONCLE, DANSET, BRONGNIART, TIHY, DOUBLET, PIERRE, COLLIARD, DESCHAMPS, SALOMON, Mme RENARD, Mme MADOTTO

Ayant donné pouvoir : M BEIGLE, donne pouvoir à M DOUBLE,
Mme DEFLUBé, donne pouvoir à M BEURIOT,
M LAMY, donne pouvoir à M COUREL,
M RIFLET, donne à M TIHY,

Autres présents :

M. DUPUIS Thomas technicien rivière
M. DURAND Bruno garde rivière

Monsieur BEURIOT a été élu secrétaire

Siège social :
27290 Mairie de Saint Philbert sur Risle
Tél : 09.66.40.18.09 – Fax : 02 32 57 07 59
Courriel : mairie.saintphilbert@wanadoo.fr

Président :
M. Francis COUREL
Tél : 06 03 51 36 14

Technicien rivière
M Thomas DUPUIS
Tél : 09 66 40 18 09
Courriel : sibvr@orange.fr

Garde-rivière :
M. Bruno DURAND
Tél : 02 32 57 24 01
06.32.17.92.26

Au cours de l'année 2014, le S.I.B.V.R a engagé un Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la Risle afin d'apporter une réponse concrète pour les milieux aquatiques du territoire.

En 2016, un programme d'actions a été élaboré pour une gestion équilibrée et raisonnée des milieux aquatiques.

Le dossier administratif (DIG/DLE) concernant la mise en œuvre de ce programme est déjà rédigé.

En complément des aides publiques importantes, le syndicat souhaite pleinement participé en contribuant financièrement au programme envisagé et d'impulser ainsi une dynamique auprès des riverains.

Sur proposition de Monsieur le Président,

Dans le cadre du P.P.R.E de la Risle, le comité syndical vote à l'unanimité le positionnement financière du S.I.B.V.R :

Thème Entretien : pas de participation – accompagnement technique des riverains

Thème restauration : 50% du montant restant après déduction des subventions

Thème continuité : 100% du montant restant après déduction des subventions sauf si équipement (aménagement non optimal, activité économique ou intérêt privatif, etc.)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour copie certifiée conforme

Le Président,



Francis COUREL

PRÉFECTURE DE L'EURE

- 5 JUL. 2016

ARRIVÉE